

# **Questionnaire**

## **sur la capacité des municipalités**

### **à fournir les services suivants:**

Alimentation en eau potable

Assainissement

Gestion des déchets solides

Soins de santé primaire

Enseignement primaire

## **Balkans occidentaux - Turquie**

# Sommaire

Première partie	Vue d'ensemble
Deuxième partie	Services relevant de la responsabilité unique de la municipalité
Troisième partie	Services pour lesquels la responsabilité est partagée par la municipalité et un ou plusieurs prestataires de services

# **Première partie**

## **Vue d'ensemble**

1. Parmi les services suivants, lesquels relèvent de la seule responsabilité de l'administration municipale, et pour lesquels la responsabilité est partagée avec un autre organe ou organisation?

	Seule responsabilité	Responsabilité partagée	Aucune responsabilité	Je ne sais pas
L'alimentation en eau potable				
L'assainissement				
La gestion des déchets solides				
Les soins de santé primaires				
L'enseignement primaire				

2. Combien y a-t-il d'employés à l'administration municipale?

	Opérations		Administration et gestion	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Temps plein				
Temps partiel				
Contractuels				

3. Combien de hauts fonctionnaires et cadres de l'administration municipale sont des femmes, appartiennent à une minorité, ou à un groupe généralement exclu de la société?

	Au sein de l'administration municipale					
	Femmes cadres supérieurs	Femmes gestionnaires	Personnes issues d'une minorité parmi les cadres supérieurs	Personnes issues d'une minorité parmi les cadres	Hauts fonctionnaires issus d'un groupe socialement exclu	Gestionnaires issus d'un groupe socialement exclu
10% ou moins						
11% à 30%						
31% à 50%						
51% à 70%						
70% à 100%						
Je ne sais pas						

## 4. Quelle est la population de municipalité, et quel est le pourcentage estimé de femmes?

	5 000 ou moins	5 100 à 10 000	10 100 à 20 000	20 001 à 50 000	50 000 à 100 000	100 001 à 500 000	500001 à 1000000	Plus de 1 000 000
Population totale								
Estimation du % de femmes								

## 5. Y a-t-il eu des changements dans le profil de la population de la municipalité au cours des cinq dernières années?

	Changements importants	Quelques changements	Peu de changements	Je ne sais pas
Augmentation de la population				
Diminution de la population				
Profil d'âge				
Profil des sexes				
Augmentation en % de la population vivant dans les zones urbaines				
Diminution en % de la population vivant dans les zones urbaines				
Nombre de réfugiés et/ou de personnes déplacées				

6. Quelle est la superficie de la municipalité? [en km<sup>2</sup>]

Moins de 10 km <sup>2</sup>	10 km <sup>2</sup> à 14,9 km <sup>2</sup>	15 km <sup>2</sup> à 19,9 km <sup>2</sup>	20 km <sup>2</sup> à 29,9 km <sup>2</sup>	30 km <sup>2</sup> à 49,9 km <sup>2</sup>	50 km <sup>2</sup> à 99,9 km <sup>2</sup>	100 km <sup>2</sup> ou plus

## 7. Quel est le budget de la municipalité? (excluant le financement des bailleurs internationaux)

	Exercice en cours	Exercice précédent	Prochain exercice
Monnaie locale			
Euro			

## 8. Comment le budget de la municipalité est-il composé? (à l'exclusion du financement des bailleurs internationaux)

	% des subventions du gouvernement central	% des recettes locales	% des emprunts	% d'autres sources
Exercice en cours				
Exercice précédent				
Prochain exercice				

## 9. La municipalité est-elle subordonnée à l'une des structures suivantes?

	Oui / Non	Si oui, à quel acteur au sein de cette autorité
L'autorité de l'arrondissement		
L'autorité provinciale		
L'autorité régionale		

## 10. L'administration municipale a-t-elle fait l'objet d'une restructuration au cours des trois dernières années?

Une restructuration importante	Quelques restructurations	Un peu de restructuration	Aucune restructuration	Je ne sais pas

## 11. Une restructuration de l'administration municipale est-elle envisagée?

	Une restructuration importante	Quelques restructurations	Un peu de restructuration	Aucune restructuration	Je ne sais pas
Exercice en cours					
Prochain exercice					

## 12. Y a-t-il une agence de développement régional dans la région de la municipalité?

Oui. Elle existe depuis trois ans ou plus	Oui, elle existe depuis moins de trois ans	Non, mais il est prévu d'en créer une	Non	Je ne sais pas

## 13. Combien d'ONG opèrent dans la municipalité?

	0-9	10-19	20-49	50-99	100 ou plus	Je ne sais pas
ONG locale						
ONG régionale						
ONG nationale						
ONG internationale						

## 14. Combien de langues et/ou dialectes sont utilisés quotidiennement par les citoyens de la municipalité?

1	
2	
3	
Plus de 3	

# Deuxième partie

## Les services relevant de la responsabilité unique de la municipalité

Les questions de la deuxième partie concernent **uniquement** les services suivants, **même lorsque les services ne sont pas expressément mentionnés**:

- L'alimentation en eau potable
- L'assainissement
- La gestion des déchets solides
- Les soins de santé primaires
- L'enseignement primaire

Ces derniers sont désignés collectivement sous «les cinq services». Quand vous répondez aux questions suivantes, ne tenez pas compte des autres services.

Lorsque ces services sont indiqués dans la question, veuillez donner une réponse concernant uniquement l'un des cinq services pour lesquels l'administration municipale est **seule et entièrement responsable**.

Lorsque les services ne sont pas explicitement indiqués dans la question, veuillez fournir des réponses qui reflètent généralement la situation uniquement pour les cinq services pour lesquels l'administration municipale est la **seule et unique responsable**.

15. L'administration municipale fait-elle appel à l'une des méthodes suivantes spécifiques pour s'assurer que les femmes, les minorités et les groupes généralement exclus de la société participent activement aux consultations publiques sur les sujets de l'approvisionnement en eau potable, L'assainissement, la gestion des déchets solides, les soins de santé de base et l'enseignement primaire?

	Femmes			Minorités			Autres groupes généralement exclus de la société			Grand public		
	Oui	Non	Je ne sais pas	Oui	Non	Je ne sais pas	Oui	Non	Je ne sais pas	Oui	Non	Je ne sais pas
Entretiens individuels												
Enquêtes ciblées												
Débats avec focus-groupes												
Comités consultatifs												
Groupes de travail ou comités												
Réunions publiques spécifiques												
Autre												

16. La participation égalitaire des femmes et des hommes, et la participation effective des minorités et des groupes généralement exclus de la société a-t-elle lieu lors des consultations publiques?

	Toujours	Souvent	Rarement/jamais	Je ne sais pas
Participation égale des femmes et des hommes				
Participation effective des minorités				
Participation effective des groupes habituellement exclus de la société				

17. Les éléments suivants **restreignent-ils** la capacité de l'administration municipale à consulter efficacement les groupes suivants?

	Femmes			Minorités			Autres groupes généralement exclus de la société			Grand public		
	Oui	Non	Je ne sais pas	Oui	Non	Je ne sais pas	Oui	Non	Je ne sais pas	Oui	Non	Je ne sais pas
Législation												
Manque de lignes directrices/procédures												
Manque de personnel possédant les compétences linguistiques adéquates												
Manque de connaissances sur les intérêts et les besoins de ce groupe												
Manque de moyens financiers												
Manque d'encouragements de la direction ou du superviseur												
Les personnes appartenant à ce groupe ne sont pas disposées à participer aux consultations												

## 18. Y a-t-il un poste (par exemple: point focal, conseiller, unité out département, conseil ou comité) au sein de l'administration municipale chargé de consulter les acteurs locaux de la société civile et du secteur privés sur les politiques et les institutions mises en place par l'Etat en relation aux questions de genre, de droits de l'homme et des minorités?

	Oui	Non	Je ne sais pas
Un point focal, conseiller, ou un département spécialisé sur les questions de genre			
Un point focal, conseiller, ou un département spécialisé sur les droits de l'homme et les préoccupations des minorités			
Un conseil ou comité sur les questions de genre			
Un conseil ou comité sur les droits de l'homme et les préoccupations des minorités			

19. Les informations sur les questions suivantes sont-elles souvent mises à la disposition du public? [Attribuez une note allant de 1 à 4. 1 = toujours 2 = parfois 3 = rarement/jamais; 4 = je ne sais pas].

	Quelle part du budget est prévue pour cibler spécifiquement les femmes (projets, subventions, etc.)	Combien d'argent est réellement consacré au personnel féminin par rapport au personnel masculin	Combien de femmes, comparativement aux hommes, reçoivent réellement une aide financière ou technique au sein de la collectivité	Combien de femmes, comparativement aux hommes, utilisent réellement les services	Y a-t'il une différence entre les femmes et les hommes en terme de satisfaction quant à la fourniture des services
L'alimentation en eau potable					
L'assainissement					
La gestion des déchets solides					
Les soins de santé primaires					
L'enseignement primaire					

20. L'administration municipale utilise t'elle souvent l'une des méthodes suivantes pour cibler les groupes spécifiques suivants par la recherche et l'analyse? [Attribuez une note allant de 1 à 4. 1 = toujours 2 = parfois 3 = rarement/jamais; 4 = je ne sais pas]

	Enquêtes sociologiques (sur les comportements liés aux besoins de services, les obstacles à l'accès aux services, les opinions, etc.)			Sondages anonymes auprès des clients (par exemple: entretiens et questionnaires)			Recherche et données ventilées par sexe relatives à l'utilisation et l'impact des services		
	Femmes	Minorités	Autres groupes généralement exclus de la société	Femmes	Minorités	Autres groupes généralement exclus de la société	Femmes	Minorités	Autres groupes généralement exclus de la société
L'alimentation en eau potable									
L'assainissement									
La gestion des déchets solides									
Les soins de santé primaires									
L'enseignement primaire									

## 21. Les procédures/lignes directrices de recherche et d'analyse pour les cinq services donnent-elles des conseils sur les points suivants?

	Oui	Souvent	Non	Je ne sais pas
Comment recueillir des données ventilées par sexe				
Comment recueillir des données ventilées par groupes généralement exclus de la société (pour certains groupes d'âge, groupes minoritaires, handicapés, etc.)				
Comment analyser les informations statistiques à partir du point de vue des femmes				
Comment analyser les informations statistiques à partir du point de vue des groupes généralement exclus de la société (tels que certains groupes d'âge, groupes minoritaires, handicapés, etc.)				
Comment évaluer l'impact des politiques d'un service et de la prestation de services sur les femmes en particulier				
Comment évaluer l'impact des politiques d'un service et de la prestation de services sur des groupes généralement exclus de la société (tels que certains groupes d'âge, groupes minoritaires, handicapés, etc.)				

## 22. A quelle fréquence l'administration municipale recueille-t-elle des données ventilées pour les cinq services? Par ex.: les données utilisateur, les évaluations de l'impact des services, les effectifs du personnel, les postes et les paiements, l'appartenance au sein des conseils publics et privés, etc. Attribuez une note allant de 1 à 4. 1 = toujours 2 = parfois 3 = rarement/jamais; 4 = je ne sais pas.

	Données ventilées par sexe	Données ventilées par origine ethnique	Données ventilées par catégorie d'âge	Données ventilées par type de handicap
L'alimentation en eau potable				
L'assainissement				
La gestion des déchets solides				
Les soins de santé primaires				
L'enseignement primaire				

23. A quelle fréquence l'administration municipale invite-t-elle les intervenants suivants à émettre des commentaires sur ses recherches, statistiques et analyses portant sur les cinq services? [Attribuez une note allant de 1 à 4. 1 = toujours 2 = parfois 3 = rarement/jamais; 4 = je ne sais pas]

	Grand public	Organisation représentant les intérêts des femmes	Organisation représentant les intérêts des minorités religieuses, culturelles ou ethniques	Organisation représentant les intérêts des réfugiés et/ou des personnes déplacées	Organisation représentant les intérêts des handicapés;	Associations de jeunes; organisations représentant les intérêts des jeunes	Autres groupes représentant les intérêts des personnes généralement exclues socialement.	Etablissements universitaires
L'alimentation en eau potable								
L'assainissement								
La gestion des déchets solides								
Les soins de santé primaires								
L'enseignement primaire								

24. Quel est le niveau de formation du personnel impliqué dans l'élaboration des **politiques, de la stratégie et des services** pour les cinq services dans les domaines suivants?

	Elevé	Moyen	Faible	Aucun	Je ne sais pas
Droits et besoins des personnes handicapées					
Programmation fondée sur les droits humains					
Intégration d'une perspective de genre					
Analyse de genre et des évaluations d'impact de genre					
Budgétisation sensible au genre					
Autre formation sur les droits de l'homme et/ou le genre					
Concertation et compétences en négociation					
Elaboration de stratégies					
Budgétisation					
Méthodes de recherche et d'analyse de données					

25. Quels types d'activités de développement professionnel l'administration municipale prévoit-elle pour le personnel impliqué dans l'élaboration des politiques, de la stratégie et des services?

		Personnel à temps plein	Personnel à temps partiel	Personnel contractuel
Exercice en cours	Événements de formation officiels			
	Séminaires, conférences, ateliers			
	Cours qualifiant			
	Cours non qualifiant			
	Voyages d'étude locaux			
	Voyages d'étude à internationaux			
	Jumelage			
	Accompagnement (Coaching)			
	Mentorat			
	Je ne sais pas			
Exercice précédent	Événements de formation officiels			
	Séminaires, conférences, ateliers			
	Cours qualifiant			
	Cours non qualifiant			
	Voyages d'étude locaux			
	Voyages d'étude à internationaux			
	Jumelage			
	Accompagnement (Coaching)			
	Mentorat			
	Je ne sais pas			

26. A quelle fréquence le personnel, les ministères, et autres organismes (par exemple les conseils et comités) spécialisés en genre et en droits humains sont-ils impliqués dans des activités d'élaboration des politiques, de la stratégie et des services pour les cinq services?

	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Je ne sais pas
L'alimentation en eau potable					
L'assainissement					
La gestion des déchets solides					
Les soins de santé primaires					
L'enseignement primaire					

27. A quelle fréquence le personnel, les ministères, et d'autres organismes (par exemple les conseils et comités) spécialisés en genre et en droits humains sont-ils impliqués dans la budgétisation, les recettes, la comptabilité, la gestion/le contrôle et la mise en œuvre des services, pour les cinq services?

	Souvent	Parfois	Rarement/Jamais	Je ne sais pas
Budgétisation				
Recettes				
Comptabilité				
Gestion/supervision des services				
Mise en œuvre des services				

28. Dans l'ensemble, comment évaluez-vous la capacité de l'administration municipale à entreprendre les activités suivantes liées aux cinq services?

	Forte	Moyenne	Faible	Aucune capacité	Je ne sais pas
Intégrer les questions sexospécifiques et les préoccupations relatives aux droits dans l'élaboration des propositions de politiques, de stratégie et de services (intégration)					
Formuler des propositions de services spécifiquement destinées à améliorer l'égalité entre les sexes					
Formuler des propositions de services spécifiquement destinées à améliorer la situation des groupes généralement exclus de la société					
Transformer les résultats des recherches et des analyses sur les femmes en des propositions cohérentes de services, de politiques et de stratégies					
Transformer les résultats des recherches et des analyses sur les minorités en des propositions cohérentes de services, de politiques et de stratégies					
Transformer les résultats des recherches et des analyses sur les personnes handicapées en des propositions cohérentes de services, de politiques et de stratégies					

29. L'administration municipale est-elle souvent en mesure d'intégrer les aspects pertinents de la législation de l'UE dans l'élaboration de politiques, de stratégies, de services dans la prestation/mise en œuvre des services?

Egalité des sexes et législation anti-discrimination	Elaboration de politiques, de stratégies, de services				Prestation/Mise en œuvre des services			
	Toujours	Partiellement	Peu/Pas du tout	Je ne sais pas	Toujours	Partiellement	Peu/Pas du tout	Je ne sais pas
Directive du Conseil 2002/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 Septembre 2002 sur la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, la formation et la promotion professionnelles, et les conditions de travail								
Directive 79/7/CEE du Conseil du 19 Décembre 1978 relative à la mise en œuvre progressive du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière de sécurité sociale								
Directive 86/378/CEE du Conseil du 24 Juillet 1986 relative à la mise en œuvre progressive du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière de régimes de sécurité sociale								
Directive 86/613/CEE du Conseil du 11 Décembre 1986 sur l'application du principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes exerçant une activité indépendante, y compris l'agriculture, dans une activité non salariée, et sur la protection des femmes indépendantes pendant la grossesse et la maternité								
Directive 97/80/CE du Conseil du 15 Décembre 1997 relative à la charge de la preuve dans les cas de discrimination fondée sur le sexe								
Directive 96/34/CE du Conseil du 3 Juin 1996 concernant l'accord-cadre sur le congé parental conclu par l'UNICE, le CEEP et la CES								
Directive 2000/78/CE du Conseil du 27 Novembre 2000 établissant un cadre général pour l'égalité de traitement en matière d'emploi et de profession								
Directive 2000/43/CE du Conseil du 29 Juin 2000 portant application du principe d'égalité de traitement entre les personnes indépendamment de leur origine raciale ou ethnique								

Législation environnementale	Elaboration de politiques, de stratégies, de services				Prestation/Mise en œuvre des services			
	Toujours	Partiellement	Peu/Pas du tout	Je ne sais pas	Toujours	Partiellement	Peu/Pas du tout	Je ne sais pas
Directive 2006/12/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2006 relative aux déchets								
Directive 2006/66/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 Septembre 2006 relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et accumulateurs								
Directive 86/278/CEE du Conseil du 12 Juin 1986 sur la protection de l'environnement, et notamment des sols, lorsque les boues d'épuration utilisées en agriculture								
Directive 91/271/CEE du Conseil du 21 Mai 1991 concernant le traitement de l'eau en milieu urbain								
Directive 91/689/CEE du Conseil du 12 Décembre 1991 relative aux déchets dangereux								
Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil du 20 Décembre 1994 relative aux emballages et déchets d'emballages								
Directive 96/61/CE du Conseil du 24 Septembre 1996 concernant la prévention et le contrôle intégré de la pollution								
Directive 98/83/CE du Conseil du 3 Novembre 1998 sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine								
Directive 1999/31/CE du Conseil du 26 avril 1999 relative à la mise en décharge des déchets								
Directive 80/68/CEE du Conseil du 17 Décembre 1979 sur la protection des eaux souterraines contre la pollution causée par certaines substances dangereuses								
Directive 75/439/CEE du Conseil du 16 Juin 1975 concernant l'élimination des huiles usagées								

30. Quel est le niveau de formation du personnel participant à la **prestation et a la gestion des services** dans les domaines suivants?

	Elevé	Moyen	Faible	Aucun	Je ne sais pas
Droits et besoins des personnes handicapées					
Programmation fondée sur les droits fondamentaux					
Intégration d'une perspective de genre					
Budgétisation sensible au genre					
Égalité au travail (emploi des hommes et femmes en nombre égal, salaire égal, et représentation égale des hommes et des femmes dans les postes de direction)					
Budgétisation					
Comptabilité					
Gestion de projet					
Achats					
Aptitude à la négociation					
Aptitudes à la communication					
Gestion des ressources humaines					
Suivi et évaluation					

31. Quels types d'activités de développement l'administration municipale prévoit-elle pour le personnel impliqué dans la **prestation et la gestion des services**?

		Personnel à temps plein	Personnel à temps partiel	Personnel contractuel
Exercice en cours	Événements de formation officiels			
	Séminaires, conférences, ateliers			
	Cours menant à une qualification			
	Cours ne menant pas à une qualification			
	Visites d'étude locales			
	Visites d'étude à l'international			
	Jumelage			
	Accompagnement (Coaching)			
	Mentorat			
	Je ne sais pas			
Exercice précédent	Événements de formation officiels			
	Séminaires, conférences, ateliers			
	Cours menant à une qualification			
	Cours ne menant pas à une qualification			
	Visites d'étude locales			
	Visites d'étude à l'international			
	Jumelage			
	Accompagnement (Coaching)			
	Mentorat			
	Je ne sais pas			

32. Globalement, comment jugez-vous la capacité de l'administration municipale à mener à bien le suivi et l'évaluation des cinq services?

	Forte	Moyenne	Faible	Aucune capacité	Je ne sais pas
L'alimentation en eau potable					
L'assainissement					
La gestion des déchets solides					
Les soins de santé primaires					
L'enseignement primaire					

33. Globalement, comment jugez-vous la capacité de l'administration municipale à mener à bien le suivi et l'évaluation des **questions suivantes** relatives aux cinq services?

	Forte	Moyenne	Faible	Aucune capacité	Je ne sais pas
Accès et utilisation des services par les hommes et les femmes					
Accès et utilisation des services par des utilisateurs faisant partie des groupes généralement exclus de la société (minorités, personnes handicapées, etc.)					
Satisfaction des utilisateurs à la fois féminins et masculins					
Satisfaction des utilisateurs issus de groupes habituellement exclus de la société					
Respect de l'égalité entre les sexes et des normes anti-discrimination dans les processus et les résultats					
Collecte de données ventilées par origine ethnique pour comparer les différences dans les indicateurs de développement entre minorités et majorités de la population					

34. Globalement, comment jugez-vous la capacité de l'administration municipale à transformer les résultats du suivi et d'évaluation dans l'amélioration des services pour les groupes suivants?

	Forte	Moyenne	Faible	Aucune capacité	Je ne sais pas
Grand public					
Femmes					
Minorités					
Personnes handicapées					
Personnes ayant un faible revenu					
Autres groupes habituellement exclus de la société					

## 35. A quelle fréquence l'administration municipale met-elle à la disposition du public les informations de suivi et d'évaluation suivantes?

	Ces informations de suivi et d'évaluation spécifiques n'existent pas au sein de la municipalité	Souvent	Parfois	Rarement/jamais	Je ne sais pas
Performance globale de la prestation des services/résultats par rapport aux objectifs					
Degré de satisfaction du grand public					
Nombre d'utilisateurs de services hommes et femmes					
Nombre d'utilisateurs dans les groupes minoritaire et majoritaire de la population					
Niveau de satisfaction quant à la prestation de services chez les femmes et les hommes					
Niveau de satisfaction quant à la prestation de services chez les groupes minoritaire et majoritaire de la population					
Résultats des évaluations de l'impact des services pour des groupes spécifiques (par exemple les femmes, les personnes vivant avec un handicap, etc.)					
Argent réellement consacré à des salariées de sexe féminin par rapport aux employés de sexe masculin (salaires, formation, etc.)					

## 36. De manière générale, quel est le volume de commentaires (feedback) des acteurs suivants, concernant la prestation de ces services? [Attribuez une note allant de 1 à 3. 1 = très important, 2 = moyennement important, 3 = peu important/pertinent].

	Grand public	Groupes d'intérêt et organisations œuvrant pour les droits des femmes	Groupes d'intérêt et organisations œuvrant pour les droits des minorités	Groupes et organisations représentant les intérêts d'autres groupes habituellement exclus de la société
L'alimentation en eau potable				
L'assainissement				
La gestion des déchets solides				
Les soins de santé primaires				
L'enseignement primaire				
Je ne sais pas				

# **Troisième partie**

## **Les services pour lesquels la responsabilité est partagée par la municipalité avec un ou plusieurs autres prestataires de services**

Là encore, les questions de cette section ne concernent que les cinq mêmes services:

1. L'alimentation en eau potable
2. L'assainissement
3. La gestion des déchets solides
4. Les soins de santé primaires
5. L'enseignement primaire

Dans cette partie, les répondants doivent fournir des réponses seulement à l'égard des services pour lesquels la municipalité partage la responsabilité avec un ou plusieurs prestataires de services. Par exemple, si la gestion des déchets solides est le seul des cinq services pour lequel la responsabilité est partagée par la municipalité et un prestataire, les réponses aux questions de cette partie doivent uniquement porter sur la gestion des déchets solides.

## 37. L'administration municipale est-elle impliquée dans l'un des types suivants de partenariats avec un prestataire de service?

	Deux ou plusieurs municipalités travaillent ensemble afin de livrer une partie ou l'intégralité d'un service	Le service est entièrement ou en partie assuré par une entreprise publique	Le service est entièrement ou en partie assuré par une entreprise appartenant à la municipalité	Le service est entièrement ou en partie assuré par une entreprise du secteur privé	Le service est entièrement ou en partie assuré par une ONG	Autre type de partenariat de prestation de service	Je ne sais pas
L'alimentation en eau potable							
L'assainissement							
La gestion des déchets solides							
Les soins de santé primaires							
L'enseignement primaire							

## 38. Quels sont parmi les éléments suivants, les plus importants lors du choix de partenaires pour la prestation de services?

	Les services du partenaire répondent aux exigences "pro-pauvres" (coût abordable), quant à la tarification, aux frais d'utilisation, modalités de paiement, etc.	Le partenaire a une bonne compréhension des exigences et besoins particuliers des minorités (par ex.: les différences linguistiques et culturelles) et des groupes socialement exclus de la collectivité (besoins de la jeunesse, services adaptés aux personnes handicapées, etc.)	Le partenaire a une bonne compréhension des exigences et des besoins des femmes et des hommes (par ex.: timing et pertinence des services)	Le partenaire est accepté et respecté par la collectivité	Capacité du partenaire à proposer ses services dans les zones à faible revenu	Capacité des partenaires à proposer ses services dans les zones où vivent des minorités (notamment les réfugiés et les personnes déplacées)	Autre point
L'alimentation en eau potable							
L'assainissement							
La gestion des déchets solides							
Les soins de santé primaires							
L'enseignement primaire							

39. Quel est le climat de coordination et coopération entre l'administration municipale et les prestataires de services à l'égard de la planification et la prestation de ces services?

	Excellent	Passable	Problématique	Je ne sais pas
L'alimentation en eau potable				
L'assainissement				
La gestion des déchets solides				
Les soins de santé primaires				
L'enseignement primaire				

40. A quelle fréquence l'administration municipale travaille t'elle avec d'autres municipalités et organismes (autorités centrales et régionales, organisations internationales, etc.) dans la mise en vigueur des politiques, de la stratégie et le développement des services à l'égard des groupes suivants?

	Travaille souvent et en étroite collaboration avec d'autres municipalités et organisations	Travaille parfois avec d'autres municipalités et des organisations	Travaille rarement/Ne travaille jamais avec d'autres municipalités ou organisations	Je ne sais pas
Femmes				
Minorités				
Personnes handicapées				
Personnes ayant un faible revenu				
Autres groupes habituellement exclus de la société				

41. Les rôles et responsabilités de l'administration municipale, des prestataires de services, et des autorités centrales et régionales en matière d'intégration du genre et des sujets relatifs aux droits des groupes suivants sont-ils clairement définis dans la livraison et la mise en œuvre des services susmentionnés?

	Administration municipale				Autres prestataires de service				Autres organismes (autorités centrales et régionales)			
	Le rôle et les responsabilités sont clairement définis	Le rôle et les responsabilités ne sont pas complètement définis	Le rôle et les responsabilités ne sont pas clairement définis du tout	Je ne sais pas	Le rôle et les responsabilités sont clairement définis	Le rôle et les responsabilités ne sont pas complètement définis	Le rôle et les responsabilités ne sont pas clairement définis du tout	Je ne sais pas	Le rôle et les responsabilités sont clairement définis	Le rôle et les responsabilités ne sont pas complètement définis	Le rôle et les responsabilités ne sont pas clairement définis du tout	Je ne sais pas
Femmes												
Minorités												
Personnes handicapées												
Autres groupes habituellement exclus de la société												

42. La municipalité a-t-elle déjà entrepris l'une des activités suivantes afin de favoriser une participation plus effective des femmes au sein de partenariats de prestation de services?

	Oui	Non	Je ne sais pas
Elle autorise des politiques et des mesures administratives visant à accroître la participation des femmes à la prise de décisions des organismes publics (par ex.: quotas, formations en leadership spécialement élaborées pour les femmes, etc.)			
Elle autorise des politiques et des mesures administratives visant à accroître la participation des femmes à la prise de décisions des organismes privés (par ex.: formations commerciales à l'intention des femmes, quotas pour les comités privés).			
Elle encourage les entrepreneurs femmes à solliciter des offres de prestation de service public et les partenariats de prestation de services dans les domaines de l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets			
Elle soutient le travail de réforme visant à transformer la prestation de services informels (non rémunérés et non valorisés, tels que les soins aux aînés à domicile et la collecte d'eau), en une prestation formelle, génératrice de revenus			
Elle autorise les petits prêts et crédits ciblant en particulier les femmes entrepreneurs			
Elle soutient les réseaux d'associations professionnelles féminines et les ONG en faveur de l'entrepreneuriat des femmes			

